

Les sources de financement de notre école sont constituées par vos contributions et par le forfait communal.

La contribution des familles a pour objectif de couvrir une partie des frais de scolarisation tels que les travaux d'entretien des bâtiments et de mise aux normes de sécurité et ADAP, le renouvellement du mobilier, l'entretien des locaux, l'assurance des élèves, les photocopies, l'achat de matériel pédagogique, etc.).

Nous veillons à calculer au plus juste les augmentations de tarifs nécessaires pour couvrir l'évolution des charges externes, et continuons à tout mettre en œuvre pour maîtriser au mieux les dépenses.

Pour les Nantais, nous avons opté pour un calcul de votre contribution en fonction de votre quotient familial. Utilisez le tableau ci-dessous pour calculer votre contribution scolaire annuelle.

Pour plus de facilité, nous vous proposons un paiement échelonné en 10 versements d'octobre à juillet inclus.

<b>Quotient familial</b>	<b>1<sup>er</sup> enfant</b>	<b>2<sup>ème</sup> enfant</b>	<b>3<sup>ème</sup> enfant</b>	<b>4<sup>ème</sup> enfant</b>
< 474	260 €	250 €	240 €	230 €
475 à 670	320 €	310 €	300 €	290 €
671 et +	370 €	360 €	350 €	340 €
Non Nantais	370 €	360 €	350 €	340 €